Énergie Brookfield réduit au minimum le risque de crédit lié aux contreparties par le choix, la surveillance et la diversification des contreparties, et par l'utilisation de contrats commerciaux types, et d'autres techniques d'atténuation des risques de crédit. De même, les conventions d'achat d'électricité d'Énergie Brookfield sont examinées régulièrement et la majorité d'entre elles sont conclues avec des clients qui ont un historique de crédit de longue date ou une notation de première qualité, ce qui limite le risque de non-recouvrement. Se reporter à la note 22, « Créances clients et autres actifs courants », pour de plus amples renseignements sur le solde des créances clients d'Énergie Brookfield.

L'exposition maximale au risque de crédit aux 31 décembre s'établissait comme suit :

(EN MILLIONS)	2023	2022
Créances clients et autres créances à court terme	923 \$	883 \$
Créances à long terme	382	235
Actifs liés aux instruments financiers ¹	400	390
Montants à recevoir de parties liées ¹	1 578	251
Actif sur contrat ¹	375	395
	3 658 \$	2 154 \$

⁽¹⁾ Comprennent les montants courants et non courants.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'Énergie Brookfield ne puisse pas combler des besoins de trésorerie ou s'acquitter d'une obligation à son échéance. Le risque de liquidité est atténué par les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield et par son accès à des facilités de crédit non utilisées. Se reporter à la note 13, « Emprunts », pour de plus amples renseignements sur la tranche non utilisée des facilités de crédit. Énergie Brookfield veille aussi à avoir accès aux marchés financiers et maintient une solide note de crédit de première qualité.

Énergie Brookfield est également exposée au risque lié au financement par emprunt. Ce risque est atténué par la nature à long terme des instruments d'emprunt et par l'échelonnement des dates d'échéance sur une longue période.

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant classe les obligations en matière de trésorerie liées aux passifs d'Énergie Brookfield en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la durée restante entre les dates de clôture et la date d'échéance contractuelle.

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN MILLIONS)	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 197 \$	— \$	— \$	1 197 \$
Passifs liés à des instruments financiers ¹	401	871	1 010	2 282
Montants à payer à des parties liées	835	705	_	1 540
Autres passifs non courants – paiements relatifs aux concessions	1	4	11	16
Obligations locatives ¹	41	193	534	768
Emprunts de la société mère ¹	183	679	1 981	2 843
Emprunts sans recours ¹	4 752	9 474	12 794	27 020
Intérêts à payer sur les emprunts ²	2 651	7 123	6 977	16 751
Total	10 061 \$	19 049 \$	23 307 \$	52 417 \$